

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
 **LA DESTRUCTION**  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom :  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **VOIES NAVIGABLES DE France – Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage – Unité Opérationnelle de Nancy**  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : /  
 Adresse : **169 rue de Newcastle**  
 Commune : **Nancy**  
 Code postal : **54 036**  
 Nature des activités : Exploitation, gestion, entretien et promotion des voies navigables et de leurs dépendances, ainsi que du domaine de l'État qui lui est confié.  
 Qualification : Maître d'ouvrage

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<b>Amphibiens</b>		
<i>Ichthyosaura alpestris</i> Triton alpestre	Quelques individus	- Individus adultes et juvéniles, mâles et femelles - Pontes, larves et imagos
<i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé	Quelques individus	- Individus adultes et juvéniles, mâles et femelles - Pontes, larves et imagos
<i>Alytes obstetricans</i> Alyte accoucheur	Quelques individus	- Individus adultes et juvéniles, mâles et femelles - Pontes, larves et imagos
<i>Bufo bufo</i> Crapaud commun	Quelques individus	- Individus adultes et juvéniles, mâles et femelles - Pontes, larves et imagos
<b>Reptiles</b>		
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	Quelques individus	- Individus adultes et juvéniles, mâles et femelles - Œufs

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Projet de restauration du barrage de la Mouche (cf. étude en annexe)**

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT\***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé   
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :  
**Capture des individus à l'aide d'épuisettes et relâcher immédiat dans les mares (amphibiens) et les abris (Lézard des murailles) créés (voir mesures compensatoires correspondantes).**  
**Opérations de capture des amphibiens à réaliser avant la vidange des bassins de l'évacuateur de crues.**

## Opérations de capture des reptiles à réaliser avant les réfections de joints sur l'évacuateur de crues.

- Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec époussette  Pièges   
Autres moyens de capture  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

### D2. DESTRUCTION\*

- Destruction des nids   
Destruction des oeufs   
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
Par pièges létaux  Préciser :  
Par capture et euthanasie  Préciser :  
Par armes de chasse  Préciser :  
Autres moyens de destruction  Préciser : **Travaux sur le coursier de l'évacuateur de crues**

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE\*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \*

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : Ecologues (chargés des suivis)  
Formation continue en biologie animale  Préciser : Naturalistes (chargés des suivis et des captures)  
Autre formation.....  Préciser :

### F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **Début des travaux en 2023, fin prévue en 2025.**  
ou la date :

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : **Champagne-Ardenne (Région Grand Est)**  
Département : **Haute-Marne (52)**  
Canton : **Langres**  
Commune : **Saint-Ciergues**

### H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

- Relâcher des animaux capturés (amphibiens, reptiles) .....
- Mesures de protection réglementaires .....
- Renforcement des populations de l'espèce .....
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population des espèces concernées :

**Mesures d'évitement et réduction (voir rapport) :**

- Adaptation du calendrier des travaux concernant les travaux sur l'évacuateur de crues
- Évacuation des matériaux de la zone du chantier
- Entretien de la zone du chantier pour éviter la formation d'ornières

**Mesures de compensation (voir cartes en page 4 de ce cerfa)**

- Création de 12 mares
- Mise en place d'abris pour l'herpétofaune

**Mesures d'accompagnement :**

- Capture et déplacement d'individus d'amphibiens
- Capture et déplacement d'individus de reptiles

**Mesures de suivi :**

- Suivi écologique du chantier
- Suivis écologiques des mesures

**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

- Suivi de chantier avec compte-rendu de chaque visite
- Suivis écologiques des mesures à n+1, n+2, n+3, n+5, n+7, n+10, n+15, n+20 avec compte-rendu annuel.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à  
le  
Votre signature

